

Benoit MARTIN IMMOBILIER

15-17 rue Bossuet

Centre Dauphine

21 000 DIJON

RCS : 449 914 241 Carte professionnelle : CPI 2102 2016 000 009 962

TARIF DES COMMISSIONS ET HONORAIRES (AU 01/04/2017)

TRANSACTION :

A : Sur immeubles d'habitation (TVA 20% comprise) :

-Tranche jusqu'à 15 200 € 10 % TTC (soit 8% HT) du prix.

-Tranche de 15 2001 € à 38 000 € 8 % TTC (soit 6,4% HT) du prix.

-Tranche de 38 001 € à 76 000 € 7 % TTC (soit 5,6% HT) du prix.

-Tranche de 76 001 € à 100 000 € 6 % TTC (soit 4,86% HT) du prix.

-Tranche supérieure à 100 001 € 5 % TTC (soit 4% HT) du prix.

B : Sur immeubles commerciaux, industriels et professionnels (HT) :

Acquéreurs : 3 % HT du prix HT

Vendeurs : 5 % HT du prix HT

Fonds de commerce : 7 % HT du prix à répartir entre acquéreurs et vendeurs.

Lorsque le bien se situe à plus de 10 kilomètres de l'agence les honoraires peuvent être majorés (demande de devis à l'agence).

L'agence BMIMMOBILIER est garantie par la société GALIAN POUR UN MONTANT DE 120 00 € SANS DETENTION DE FONDS.